

Le pape crée et proclame les cardinaux en présence du sacré collège ; quelques-uns, qu'il ne fait que désigner, sont réservés *in petto* jusqu'à leur nomination. Ceux qui sont à Rome reçoivent des mains du pape le chapeau avec le titre d'une des églises auxquelles était autrefois attachée la dignité de cardinal. Le pape leur ferme et leur ouvre la bouche dans le consistoire, pour leur rappeler qu'avant d'en faire ses conseillers, il doit compter sur leur prudence et sur leur discrétion. Ceux qui sont absents n'ont que la barrette, qui leur est portée par un ablégat, jusqu'à ce qu'ils aillent recevoir à Rome leur chapeau et leur titre.—*Le Nouvelliste*.

Septième Concile de Québec.

Le septième concile de la province de Québec s'est ouvert le 30 mai dernier avec une grande solennité et au milieu d'un immense concours de fidèles.

La messe a été chantée par Son Eminence le cardinal Taschereau, ayant pour prêtre-assistant M. le grand vicaire Hamel, pour diacres d'honneur MM. les abbés Mathieu et Feuiltault, et pour diacre et sous-diacre d'office MM. les abbés Roy et Chisholm.

Tous les Pères du concile étaient au chœur, accompagnés de leurs théologiens.

Le sermon a été prononcé par Sa Grandeur Mgr A. Racine, évêque de Sherbrooke. Le Prélat a pris pour sujet *l'unité de l'Eglise*.

Voici les noms des Pères du concile et de leur théologiens :